



Résumé de la réunion du Conseil tenue le 1^{er} octobre 2009.....

- Demande d'aide financière Centre d'écoute téléphonique de prévention du suicide Beauce / Etchemin.
- Demande à Poste Canada concernant les boîtes aux lettres.
- Demande de transfert de programme pour le projet d'assainissement des eaux usées.
- Avis de motion : Projet de règlement relatif aux permis et certificats , aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, modifiant le règlement numéro 06-2007.
- Avis de motion : Projet de règlement de construction sera présenté afin de corriger certains irritants et difficultés d'application.
- Avis de motion : Projet de règlement concernant le zonage sera présenté afin de corriger certains irritants et difficultés d'application et d'ajouter des normes sur différents sujets ayant été omis lors de la refonte .
- Adoption projet de règlement numéro 09-21.
- Adoption projet de règlement numéro 09-22.
- Adoption projet de règlement numéro 09-23

IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT

Réunion dimanche 18 octobre 2009
Salle Communautaire de Ste-Rose à 10:15
Bienvenue à tous les Chevaliers

Steve Quirion
Grand Chevalier
Activité à venir :
Fête des enfants et
Souper de la famille

Avis public

Municipalité Saint-Louis-de-Gonzague

Aux personnes intéressées par des projets de règlement modifiant les Règlement de zonage, lotissement et de construction, et de construction, afin de corriger certains irritants et difficultés d'application et d'ajouter des normes sur différents sujets ayant été omis lors de la refonte, notamment :

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Odette Poulin, directrice générale de la susdite municipalité que :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} octobre 2009, le conseil a adopté les projets de règlement, portant le numéro 09-21, modifiant certaines dispositions du règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction numéro 06-2007, le règlement portant le numéro 09-22 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 05-2007 aux fins de corriger certains irritants et difficultés d'application et d'ajouter des normes, et le règlement portant le numéro 09-23 modifiant certaines dispositions du règlement de construction numéro 08-2007 aux fins de corriger certains irritants et difficultés d'application.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu jeudi le 5 novembre 2009, à 18 heures au 108, Rue de l'Église, St-Louis. L'objet de l'assemblée est d'expliquer les projets de règlement mentionnés au paragraphe précédent. Au cours de cette assemblée publique, les projets de règlements seront expliqués de même que les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendues.
3. Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau de la Municipalité au 108 Rue de l'Église, St-Louis, aux heures d'ouvertures du bureau.
4. Les projets de règlements ne contiennent pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire étant donné que ce sont des règlements de concordance au schéma d'aménagement de la MRC.
5. Les projets de règlements s'appliquent à l'ensemble du territoire de la Municipalité de St-Louis-de-Gonzague. Certaines dispositions des projets de règlements s'appliquent particulièrement à certaines zones ou secteurs de la municipalité. La description ou l'illustration de ces zones ou secteurs peuvent être consultés au bureau de la municipalité.

Voici les principales modifications :

- Modifier la terminologie afin d'ajouter des nouvelles définitions;
- Supprimer la notion de « cave »;
- Ajouter une disposition afin qu'une maison mobile soit toujours considérée ainsi, peu importe les travaux qui y sont effectués;
- Ajouter des dispositions relatives aux chenils et petits élevages;
- Modifier la classe d'usage « Agricole avec élevage » afin d'y autoriser les chenils;
- Modifier les classes d'usages afin de permettre les refuges pour animaux uniquement dans les classes « Commerce, service et industrie à incidences moyennes » et « Industrie agricole ou forestière »;
- Modifier la classe d'usage « Service d'hébergement et de restauration légers » pour y ajouter les résidences de tourisme;
- Modifier la classe d'usage « Commerce, service et industrie à incidences faibles » pour y ajouter certains usages (entreprises de production, transformation, manufactures);
- Créer la classe d'usage « Activités de loisirs à impact » et les mesures de gestion de cet usage;
- Gérer le béton brut et les structures de toile de type industriel comme matériaux de recouvrement extérieur;
- Permettre les abris d'auto sur les cabanons (ou remises) et les garages et les inclure dans le calcul de la superficie autorisée pour les bâtiments complémentaires;
- Modifier les dispositions applicables aux abris pour animaux isolés du bâtiment principal (nombre d'unités animales permises, superficie habitable, etc.);
- Obliger le démantèlement des antennes et des éoliennes lors de la cessation définitive de l'utilisation;
- Exiger un terrain de 10 hectares pour la construction d'un camp forestier et de bâtiments complémentaires à l'usage forestier;
- Prévoir le renouvellement d'un certificat d'autorisation pour usage temporaire à chaque 3 mois;
- Modifier les mesures applicables à l'empiètement des galeries, escaliers, auvents, etc. en cour avant et l'interdire en marge avant;
- Augmenter la hauteur permise des clôtures pour l'élevage de grands gibiers ou autres types d'animaux nécessitant une clôture adaptée;
- Exiger de soumettre toute demande de dérogation en plaine inondable au comité consultatif d'urbanisme;
- Ajouter des dispositions pour la gestion des technologies écologiques.

Donné à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 14 octobre 2009-10-14

Odette Poulin, Directrice générale et secrétaire-trésorière.



Vous êtes à la recherche d'un emploi?

Vous désirez :

- Rédiger votre curriculum vitae?
- Vous préparer à l'entrevue d'embauche?
- Vous informer sur le marché du travail?
- Améliorer votre façon d'effectuer vos démarches?
- Et plus encore?

...Nous pouvons vous aider!!!

- Vous désirez aussi utiliser l'informatique (*Word, Excel, internet, courriel, etc.*) dans vos recherches d'emploi ou dans un futur travail?

Nos prochains ateliers (60 heures) débutent les :

**26 octobre 2009 et
30 novembre 2009**

Tous nos services sont offerts gratuitement.

Le SAEMO (Service d'accroissement en employabilité de la main-d'œuvre) est un organisme d'aide aux chercheurs d'emploi de la région des Etchemins situé au :

201 rue Claude Bilodeau, Lac-Etchemin G0R 1S0

Contactez Aline ou Roxanne, du lundi au jeudi :

Tél. : (418) 625-3424

Une attention particulière

Les membres du Conseil demandent aux citoyens d'être attentifs aux gestes désagréables de certaines personnes. Des panneaux de signalisations sont la proie de malfaiteurs, la cible de tireurs. Si vous avez connaissance de ces gestes S.V.P. en avertir la Sûreté du Québec.

L'hiver est à nos portes... il ne faut pas oublier de ramoner nos cheminées, nettoyer les tuyaux de nos poêles et fournaies !!!

Vérifier les boîtes aux lettres afin qu'elles soient à une distance convenable de l'emprise de la route, pour que la charrue est suffisamment de place pour un bon déblayement de celle-ci.

L'Ado-manie vous informe...

Bonjour à tous,

L'automne est de retour après un été bien rempli pour la Maison de jeunes. En cette nouvelle saison, des membres se sont ajoutés à notre équipe de travail. Premièrement, il y a Éric Goulet de St-Louis qui est notre nouveau travailleur de rue. Son rôle est d'intervenir auprès des jeunes qui ne fréquentent pas les MDJ dans la MRC des Etchemins. En second lieu, deux étudiantes en première année de Techniques d'éducation spécialisée se joignent à nous pour un stage qui se terminera en décembre. Il s'agit de Julie Veilleux de St-Benjamin ainsi que d'Audrey Pépin de St-Georges. Nous tenons à souhaiter la bienvenue à toutes ces nouvelles personnes !

Loteries lors du Nashville en Beauce

Félicitations aux gagnants de notre loterie qui sont:

1^{er} prix : Michel Landry de Thetford Mines

2^e prix : 500\$ - Fernand Drouin de St-Georges

3^e prix : 275\$ - Claude Larivière de St-Zacharie

Nous tenons aussi à remercier tous ceux qui nous ont appuyés dans notre vente de billets. Merci également à Martial Pruneau et Guy-Noël Vachon pour le grand coup de main qu'ils nous ont donné.

Pérou 2010

Après un périple extraordinaire au Pérou en avril dernier, autant apprécié des participants que des accompagnateurs, un nouveau projet semblable a vu le jour. En septembre 2010, Guillaume Rodrigue (*coordonnateur de la MDJ*) et Maxime Cliche (*animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire*) partiront au Pérou avec 13 adolescents (es) pendant 27 jours pour aller faire de l'aide humanitaire.

Sortez vos bouteilles et canettes vides, nous passerons chez vous samedi le 7 novembre prochain à St-Prosper ! De plus, je vous rappelle que vous pouvez nous appeler en tout temps et nous pouvons aller chercher vos canettes et bouteilles chez vous peu importe votre municipalité.

Activités à venir

Voici les activités à venir en octobre et en novembre :

- Souper meurtre et mystère : Vendredi le 30 octobre. Dès 19h à la MDJ.
- Disco-patin : Jeudi le 5 novembre, de 15h à 19h pour le primaire et de 19h à 22h30 pour le secondaire. Coût : 3\$
- Journée grand ménage : Samedi le 7 novembre, de 10h à 16h à la MDJ
- Party de secondaire 1 : Cette soirée est organisée uniquement pour les jeunes qui sont présentement en secondaire 1. À cette occasion, plusieurs activités spéciales se dérouleront ; Disco avec D.J.A.P, tournoi de «guitar hero» sur écran géant, tirages, jeux, bar sans alcool, cantine, etc. ... Le tout se déroulera le 13 novembre, dès 19h30 à la MDJ. Coût : 2\$
- Cinéma St-Georges : Vendredi le 27 novembre. Départ de la MDJ à 20h30. Coût : 6\$ pour les membres et 8\$ pour les non-membres.

Les soirées d'ouverture de la MDJ sont les vendredis et samedis de 19h à 23h. Bienvenue à tous les jeunes de 12 à 17 ans.

Si vous avez des questions, vous pouvez me rejoindre au 418-594-5886.

Claudia Gagnon
Animatrice responsable

Le programme de dépistage du cancer du sein et
le Centre de santé et de services sociaux des Etchemins
vous dit :

BRAVO AUX FEMMES DE
50 A 69 ANS POUR
VOTRE PARTICIPATION
AU DÉPISTAGE
DU CANCER DU SEIN
par mammographie

La mammographie est la meilleure façon de trouver le plus petit cancer du sein.

Cet examen est disponible au Centre de santé et de services sociaux de
Beauce - Hôpital Saint-Georges

1515, 17^e Rue

SAINT-GEORGES (Québec) G5Y 4T8

418 228-8063 ou 1 800 833-8063

ou à la

Clinique Radiologique de Lévis

4975, boulevard de la Rive-Sud

*LÉVIS (Québec) G6V4Z5
1 418 833-5940*

Une lettre vous invitera à prendre rendez-vous

Si vous ne participez pas encore, peut-on faire quelque chose pour vous encourager à y aller ?

LA MAMMOGRAPHIE... UN OUI À LA VIE

Pour information sur le Programme québécois du cancer du sein, contactez le Centre de coordination des services régionaux au 1 888 835-7456.

Danie Vallée, infirmière.

Le service d'action bénévole de Nouvel Essor a lancé, le vendredi 2 octobre dernier, ses activités ViActive par une formation adressée à ses animateurs bénévoles. ViActive est un programme d'initiation à l'exercice physique, conçu pour aider le participant à bouger plus régulièrement. Par des séances d'exercices exécutées au son d'une musique entraînante, ViActive permet de bouger en groupe. Ce programme s'adresse aux aînés. La pratique régulière d'une grande variété d'activités physiques est essentielle à la santé et à la qualité de vie des personnes âgées de 50 ans et plus. Cet automne, un nouvel outil nommé « ViActive Inspiration » sera utilisé par les animateurs bénévoles. Ce dernier comporte trois routines d'exercices dont la routine « Tai-Chi » qui agit particulièrement sur l'équilibre et la flexibilité, la routine « Bungee » qui vise l'amélioration de la force et de l'endurance musculaire et la routine « Latino » qui agit sur la coordination.

Pour connaître l'horaire du groupe de votre municipalité, pour créer un groupe ou pour toutes autres informations, contactez Annick Vallières, conseillère ViActive au (418) 625-9082 au poste 2.

Dans les Etchemins, on aime la vie!



Nouvel Essor



2 Places disponibles maintenant
Garde en milieu familial (7,00\$)
Vicky Giguère

Réservez vite votre place

418-267-4110